

4 Économie

Remise du prix Tremplin Gabon
Deux lauréats pour un seul prix

F.A.

Libreville/Gabon

CO-ORGANISÉ par l'Unesco et le CEPS, la 3e édition du prix Tremplin a rendu son verdict vendredi dernier.

Au lieu d'un seul lauréat, c'est finalement deux qui ont été retenus par le jury. Il s'agit de Laurent Essono Ngoua et Nancy Dominique Balle, qui se sont distingués parmi les 14 candidats sélectionnés.

Le premier lauréat, Laurent Essono Ngoua, avec son projet sur l'orientation scolaire et professionnelle participative, selon le jury, au développement du capital humain. Tandis que Nancy Dominique Balle, avec son projet qui consiste à mettre à disposition des foyers, une énergie renouvelable, à l'opposé des énergies fos-



Photo : F.A.

Une vue des autres postulants au prix Tremplin Gabon qui seront identifiés au ministère en charge des PME, afin de travailler avec ledit ministère.

siles, contribue au développement durable. « Ces projets incarnent quelque chose qui correspond à l'esprit Tremplin », a déclaré le délégué général CEPS, Loïc Tribot La Spiere.

En guise de récompense, les deux lauréats recevront un soutien financier et un ac-

compagnement d'un an en matière de conseil dans tous les domaines en fonction du type de projet.

Selon le comité d'organisation, les critères qui ont permis de distinguer les 14 candidats sont les suivants : mettre sur pied un projet qui contribue au dévelop-



Photo : F.A.

La ministre en charge des PME, Madeleine Berre, posant avec les deux lauréats et les coorganisateur du prix Tremplin Gabon.

pement communautaire, soutient la durabilité environnementale et produit du capital social. Le projet devrait aussi mettre à profit les connaissances, le savoir et la créativité, afin d'identifier des solutions innovantes pour répondre aux besoins urgents des socié-

tés et qui crée de la cohésion sociale, c'est-à-dire du lien entre les hommes et les femmes par le développement de pratiques économiques et sociales efficaces. Cette 3e édition du prix Tremplin, qui s'est tenue en présence de la ministre en charge des PME, Madeleine

Berre, a permis à cette dernière de prendre des engagements auprès des lauréats. Et d'inviter les sponsors à conclure un partenariat public-privé qui leur permettra de soutenir, ensemble, l'entrepreneuriat des jeunes.

« Tremplin a fait sa part. Nous allons également faire la nôtre. Ces 14 candidats seront identifiés chez nous et nous allons continuer à travailler avec eux, car ce n'est pas parce qu'on n'a pas été nommé qu'on n'a pas un bon projet. Le ministère du Commerce, des PME et de l'Artisanat va donc poursuivre le travail qui a déjà été entamé par l'Unesco et le CEPS, pour que la pérennité de cette action se traduise de manière concrète sur le tissu de l'économie, facteur de croissance, de richesse et de l'emploi », a promis Madeleine Berre.

Opération d'identification des opérateurs économiques
Rendre plus performantes les PME locales

Willy NDONG

Libreville/Gabon

Le ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services initie, depuis le 30 décembre 2015, une opération d'identification des opérateurs économiques locaux, tous secteurs confondus.

Cette opération, à terme, vise, entre autres, à répertorier l'ensemble des PME locales exerçant sur le territoire national, tout en donnant aux dites entreprises les outils nécessaires leur permettant d'être performantes, afin d'accéder véritablement à la commande

publique.

L'objectif final de cette opération est de produire un annuaire précis des 7000 PME gabonaises déjà identifiées par les services du ministère du Commerce. Et pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, Madeleine Berre, ministre du Commerce, a convié mercredi dernier à une réunion de travail et d'informations, les différents patrons de PME gabonaises. « Les PME locales traversent en ce moment d'énormes difficultés liées au manque de visibilité, de performance et d'un personnel hautement qualifié. Ce qui les empêche véritablement d'avoir accès à la commande publique. Pis, du fait du manque d'informations concernant la plupart de ces entreprises, nous ne

sommes souvent pas capables de les contacter. A titre d'exemple, si j'ai besoin d'un plombier en urgence, comment faire pour le contacter ? Si j'ai besoin d'un serrurier, comment encore faire pour accéder à ses services ? (...) Trouvez-vous normal que l'Etat soit le principal client des entreprises gabonaises ? C'est, entre autres, pour répondre à ces interrogations et trouver des solutions pour rendre performantes et prospères nos entreprises que nous avons initié cette opération d'identification des opérateurs économiques », a indiqué le membre du gouvernement.

Pour remédier aux difficultés auxquelles sont confrontées nos entreprises, le ministère du Commerce a

mis en place un plan d'actions qui s'articule autour de trois points principaux. A savoir : l'identification des opérateurs économiques locaux, la mise en place de la charte de la PME et d'un espace de rencontre et de travail dédié aux PME.

S'agissant du premier point, les experts du ministère, dans leur travail d'identification, ont classé les 7000 PME en fonction de leur capacité de production. Ils ont recherché le profil de chaque entreprise en mettant en exergue le montant de son investissement, son chiffre d'affaires, son outil comptable, le nombre d'employés. Leur adressage a été également utile afin de les répertorier dans l'annuaire des PME.

La charte des PME va consister à fixer les mesures de soutien à apporter aux PME, à définir leurs rôles et responsabilités, mobiliser les ressources au profit des différents acteurs et renforcer les dispositifs favorisant une bonne gestion des entreprises.

Concernant le dernier point, un espace de travail, de formations et d'informations, d'une superficie de 650 m², sera dédié aux entreprises moyennant un coût raisonnable. Ce site comprendra un espace formation, trois salles de réunion, un espace multimédia, de détente et un bureau de veille. Selon Madeleine Berre, ledit espace a déjà été identifié.

Au terme de l'exposé des responsables du ministère



Photo : F.A.

Le ministre en charge des PME, Madeleine Berre.

du Commerce, les patrons gabonais de PME ont souhaité que l'Etat réserve à leurs entreprises la priorité sur certains marchés. Car, selon eux, il n'est pas acceptable que pour construire une simple école, un dispensaire, paver une rue... le marché échappe aux entreprises gabonaises.

Le ministre français des Finances en conclave avec les pays africains de la zone franc

Près de 9170 milliards de francs exigés, en 2015, comme dépôts de garantie par la France

MZM

(source ecofin) Libreville/Gabon

Les argentiers des 15 pays africains de la zone franc se sont réunis, samedi dernier au Cameroun, avec le ministre des Finances français Michel Sapin. A l'ordre du jour, la situation des économies africaines, touchées par l'ef-

fondement des cours des matières premières, enregistrant ainsi un déficit croissant des comptes courants et un endettement qui prend l'ascenseur. Mais le sujet qui a fait débat, est l'avenir du franc CFA. Autrefois "franc des Colonies françaises d'Afrique" créé en 1945, il est devenu aujourd'hui "franc de la Communauté financière africaine".

Ses partisans, dont le président d'Africa France, Lionel Zinsou, soulignent que le taux de change fixe lié à l'euro, ainsi que la garantie de la France, confèrent aux économies CFA une stabilité profitable. "Le franc CFA est une monnaie d'intégration(...). C'est un atout très important pour développer des grands marchés intérieurs", estime-t-il.

Les détracteurs de la monnaie

franco-africaine, quant à eux, ont dénoncé le coût exorbitant de cette tutelle. En effet, la France exige un dépôt de garantie qui équivaut à 50% des réserves de change des 15 pays CFA. En 2015, ces dépôts ont été estimés à près de 9170 milliards de francs. Les anti-franc CFA ont également déploré le fait que les pays africains soient contraints d'adopter la politique monétaire de l'euro,

qui n'est pas toujours conforme à leurs intérêts.

La France, à travers son ministre des Finances, Michel Sapin, a assuré de son côté que les pays africains sont tout à fait libres de renoncer à cette tutelle. "La France est entièrement ouverte à toutes les discussions. Tous les pays membres de cette zone monétaire sont libres et indépendants", a-t-il souligné.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/04/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1364	1USD =	577,224	1 USD	612,952	CAC 40	07/04/2016	4279,86
		CAD	1,4906	1CAD =	440,062	1 CAD	463,564	DOW JONES	07/04/2016	17 716,05
		JPY	123,1500	1JPY =	5,326	100 JPY	553,890			
		GBP	0,8073	1GBP =	812,552	1 GBP	847,229			
		CHF	1,0884	1CHF =	602,680	100 CHF	63 106,05			
		ZAR	17,3170	1ZAR =	37,879	100 ZAR	3939,00			
		MAD	10,9719	1MAD =	59,785	1MAD	62,17			
		CNY	7,3535	1CNY =	89,203	1CNY	91,88			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
07 Avril 2016: 39,61